

CFE-CGC CFDT CFTC FA FO FSU SUD



Lyon, le 2 juillet 2020

Objet : Rencontre du nouvel exécutif avec Intersyndicale

Monsieur le Président,

Notre intersyndicale CFE-CGC CFDT CFTC FA FO FSU SUD s'est construite en 2019 sur une base soudée.

Nous constatons que la Métropole de Lyon souffre de très nombreux maux : difficultés de fonctionnement des services, taux élevé de postes non pourvus et absentéisme dû aux conditions de travail, recours trop important à des prestataires privés alors qu'il faudrait privilégier le travail en régie, risques psycho sociaux très importants. Aujourd'hui près d'un poste sur cinq n'est pas pourvu, reportant la charge de travail sur les présents. Il nous faut sortir de la logique purement budgétaire qui n'a pas permis à de nombreux services de fonctionner correctement.

Nous souhaitons avant tout que les conditions de travail s'améliorent car malgré la dégradation du service public, les agents ont fait front avant et pendant la crise.

Nous disposons d'une plateforme revendicative se caractérisant par une volonté commune de faire aboutir avec vous un certain nombre de sujets pour la Métropole de Lyon.

Nous avons sollicité l'exécutif précédent sur les dossiers suivants, sans que ce dernier ait le temps d'apporter des réponses en cette période de changement :

- Le télétravail : la crise sanitaire a montré l'importance et le bien-fondé de ce mode d'organisation que nous voulons pérenniser en lui donnant un cadre structurant pour l'ensemble des agents éligibles afin d'éviter les dérives du travail à distance. La semaine de 4 jours est également une de nos préoccupations pour réduire et compenser la charge mentale liée à certains postes.
- Les déplacements domicile-travail sont aujourd'hui au centre de nombreuses problématiques (bilan carbone, fatigue et accidents, coûts de l'abonnement, durée des trajets) qui nécessitent selon nous d'améliorer notre Plan de Déplacement d'Administration.
- Les lignes directrices de gestion, qui reposent sur la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, doivent être mises en place au plus tard d'ici la fin de l'année 2020. Nous souhaiterions que la base de travail mise en place par la Fédération des Centres de Gestion soit utilisée comme base de nos échanges et pour disposer d'un référentiel clair qui nous permettra de dégager ensemble des orientations précises et pluriannuelles.

- Les avancements de grades sont également un dossier majeur, dont le déroulement est en cours pour l'année 2020. Nous souhaitons à la fois que le dispositif soit sécurisé et qu'il permette à tous les agents un déroulement de carrière harmonieux.
- Nous pensons également que la rémunération et le système indemnitaire doivent être repris pour que la Métropole de Lyon redevienne une collectivité attractive. Notre approche se veut globale et pluriannuelle.
- La situation des contractuels nous interroge également, tant vis-à-vis de la loi susmentionnée, ainsi que suite à nos nombreuses interpellations de votre prédécesseur, restées sans réponse à ce jour.
- La situation du Comité social du personnel : Nous souhaitons que cette instance retrouve un fonctionnement apaisé à l'occasion de votre arrivée et que des moyens suffisants lui soient alloués tout en revoyant en profondeur ses modalités de fonctionnement (statuts, prestations).
- Enfin, nous souhaiterions la mise en place d'un protocole syndical pour donner une base sécurisée à nos relations et au fonctionnement syndical au sein de la Métropole de Lyon.

Notre approche globale liant les conditions de travail, la carrière et la rémunération et enfin les prestations sociales, permettra de recréer une dynamique pour que la Métropole de Lyon puisse réaliser votre plan de mandat dans les meilleures conditions.

Dans l'attente de vous rencontrer lors d'un rendez-vous que nous espérons proche. recevez, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

CFE CGC CFDT CFTC FA FO FSU SUD

Copie : Lise Fournot Bogey DRH. Myriam Chaloin Service Relations sociales.